

# Flash info PsyEN

## Audience sur le rapport Charvet Monologue social !

**Le SNES-FSU a été reçu le 17 septembre dernier par le cabinet du Ministre.  
Force est de constater que le discours sur le dialogue social est bien éloigné de la réalité !**

Un texte détaillant les 27 préconisations du rapport Charvet et indiquant les commentaires du MEN a été présenté aux organisations syndicales. Dans les documents présentés et dans les réponses à nos questions, le MEN n'a tenu aucun compte des remarques, ni des amendements que le SNES-FSU et le SNUEP-FSU lui avaient transmis à l'issue de la précédente audience.

### Que ressort-il de cette audience ?

Bien que la conseillère sociale s'en défende, le MEN persiste dans ses orientations et confirme dans l'ensemble les conclusions du rapport Charvet. Les seuls points de différences avec les rapporteurs portent sur la trop grande précision de certaines préconisations (répartition des rôles entre DRONISEP, CIDJ et CEREP, organisation des DRAO, place des DCIO, etc.).

Pour les sujets les plus brûlants -devenir des personnels de l'ONISEP, maillage des CIO, affectation des PsyEN dans des lycées « tête de réseau »- le MEN renvoie systématiquement sur les régions académiques, qui décideraient de leur propre organisation. **Il s'agit bien d'une tentative de territorialisation d'un corps de fonctionnaires d'Etat.**

Tout se passe comme si, poursuivant une réforme idéologique, ce MEN se désintéressait totalement des conditions de son application en renvoyant, sur le plan local, des décisions lourdes en terme de missions et de conditions d'exercice des personnels.

Que les lycées soient en sureffectif et ne puissent pas accueillir plusieurs PsyEN dans des conditions

décentes ; que les fermetures de CIO aient des conséquences dramatiques pour les élèves et leurs familles ; que le flou entretenu sur le devenir des DCIO, avec des missions variables selon les régions, conduise à une perte de compétences majeures ; que la création de référents en orientation brouille encore un peu plus un champ d'activités déjà surpeuplé ; **tout ceci ne semble pas concerner le MEN qui est, rappelons-le, toujours responsable de la politique d'orientation des élèves et de leur accompagnement !**

**Le SNES-FSU a demandé clairement un cadrage national concernant le maillage des CIO. Mais le MEN n'a visiblement aucunement l'intention de le faire.** Pour lui, le cadre national de référence concerté uniquement avec *Régions de France* et non discuté avec les organisations syndicales, est considéré comme une garantie suffisante. Pourtant, **il mêle sans cesse les compétences des régions et de l'Etat, entretient le flou et va nettement au-delà de ce que fixe la loi**, en particulier sur l'accompagnement des élèves et la coordination des actions qu'il transforme en coordination des acteurs. Une 3<sup>ème</sup> rencontre aura peut-être lieu d'ici mi-octobre.

**Il faut peser tous ensemble pour faire entendre que ces choix de démantèlement de notre service public d'information et d'orientation sont synonymes de privatisation et d'accroissement des inégalités.**

**L'intersyndicale appelle à une journée nationale d'action dans les académies le 15 octobre.**  
(communiqué de presse intersyndical: <https://www.snes.edu/Pour-defendre-le-service-public-d-orientation.html>)

## Attention ! Déréglementation à tout va !

**Plusieurs académies nous ont fait remonter des tentatives rectorales de passer outre l'arrêté du 9 mai 2017 sur l'organisation du temps de travail.**

**A Amiens**, le rectorat prétendait faire travailler les PsyEN EDO 35H pendant les vacances scolaires au prétexte qu'ils n'avaient plus en charge que le CIO. Ceci est totalement contraire avec la rédaction du texte, qui n'établit aucune différence entre période de permanence et période hors congés scolaires. Celui-ci distingue en revanche les missions dont les PsyEN doivent rendre compte sous la responsabilité du DCIO et les missions associées, qui sont laissées sous la responsabilité des agents. Après un rappel du texte par le SNES le rectorat a reculé.

**A Bordeaux** même tentative sur les PsyEN EDA, auxquels on prétend imposer 24H en présence des élèves. Le SNES a écrit au Recteur afin de lui rappeler les textes.

**A Créteil**, le rectorat prétend imposer aux PsyEN EDO en formation continue de ne porter que 24H à l'emploi du temps au lieu des 27H, et que toute réunion départementale ou académique se déroulerait en dehors des 27H ! Or, le texte précise bien que seules les missions associées en dehors des 27H sont sous la responsabilité de l'agent. Les réunions institutionnelles obligatoires n'entrent donc pas dans ce cadre !

**Ces illustrations ne sont pas le fait de quelques hiérarques zélés ! Elles ressemblent bien à des ballons d'essai s'inscrivant dans une politique plus globale de déréglementation dans la fonction publique. Il faut être très vigilant, faire remonter toutes les tentatives de non-respect des textes réglementaires et statutaires afin de faire intervenir les élu.e.s du SNES-FSU.**

## Action !

**Les enjeux sur notre métier ont rarement été aussi lourds. Notre profession fait office de laboratoire quant aux transformations de la gouvernance dans la fonction publique.**

**Pour peser sur les décisions que va prendre le Ministre, il faut**

- ⇒ se réunir en AG, informer les collègues et participer aux AG d'établissement de manière systématique pour informer les enseignants des répercussions de cette réforme sur leur métier
- ⇒ Diffuser les tracts proposés sur le site du SNES-FSU et le communiqué de presse
- ⇒ faire signer l'appel intersyndical à des universitaires, à des élus, aux représentants des parents, aux enseignants et personnels de direction (<https://www.snes.edu/Pour-defendre-le-service-public-d-orientation.html>)
- ⇒ organiser pour **le 15 octobre des rassemblements** devant les rectorats ou les rectorats de région académique, des conférences de presse, des CIO plein vent et autres actions visibles (préavis de grève déposé)

